

COMMUNIQUE DE PRESSE

DU GAZ NATUREL DECOUVERT A L'ISSUE DU FORAGE DE NOVILLE

A l'issue d'une année de recherches profondes, la société PETROSVIBRI SA a fait procéder à l'analyse des résultats obtenus. Plusieurs organismes internationaux, spécialisés dans ce type d'études, ont rendu leurs rapports et recommandations.

Les résultats obtenus peuvent par conséquent être résumés comme suit :

1. **STRUCTURE GEOLOGIQUE** : bien que quelque peu différente de la structure identifiée par les premiers travaux d'analyse datant de la fin des années '90, notamment dans sa séquence géologique et l'importance respective des couches identifiées, la structure géologique analysée a confirmé les éléments principaux suivants :
 - présence de gaz naturel,
 - protection de la structure par des couches étanches,
 - position de la culmination légèrement plus vers le nord-est qu'initialement prévue.
2. **PRESENCE DE GAZ NATUREL** : les analyses des échantillons, transmis séparément aux spécialistes cités plus haut, conduisent à la conclusion de présence de gaz naturel, déjà relevée pendant les travaux de forage, dans trois horizons géologiques différents. Dans les trois horizons, ce gaz naturel se trouve sous forme de « gaz piégé », en raison d'une faible perméabilité des structures le contenant. Les quantités potentiellement récupérables et la faisabilité économique de la récupération de gaz naturel sont mises positivement en exergue par les rapports des spécialistes. Des analyses complémentaires doivent toutefois être entreprises pour valider un certain nombre d'hypothèses retenues à ce stade. Ces analyses peuvent être décrites par le
3. **PROGRAMME DES TRAVAUX A ENTREPRENDRE** : des travaux doivent désormais être poursuivis dans les domaines suivants :
 - « reprocessing » des données sismiques et mesures complémentaires et ciblées,
 - inventaire et étude détaillée des méthodes de récupération du gaz naturel,
 - étude plus détaillée du potentiel géothermique et simulation de fonctionnement.

Ces compléments d'analyses contribueront à valider définitivement les résultats obtenus par PETROSVIBRI SA. L'agenda sera déterminé par la société une fois que les coûts des travaux complémentaires auront été arrêtés et que le financement de ces travaux complémentaires aura été accepté par les Conseils d'administration de GAZNAT SA et HOLDIGAZ SA, actionnaires de PETROSVIBRI SA.

Informations par PETROSVIBRI SA

M. Philippe Petitpierre, Vice-président

philippe.petitpierre@holdigaz.ch

+41 (21) 925 8702